

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : QUELLE VIGILANCE

POUR LES INVESTISSEURS RESPONSABLES ?

Intervention de Transparency International France au Forum des investisseurs responsables (FIR)

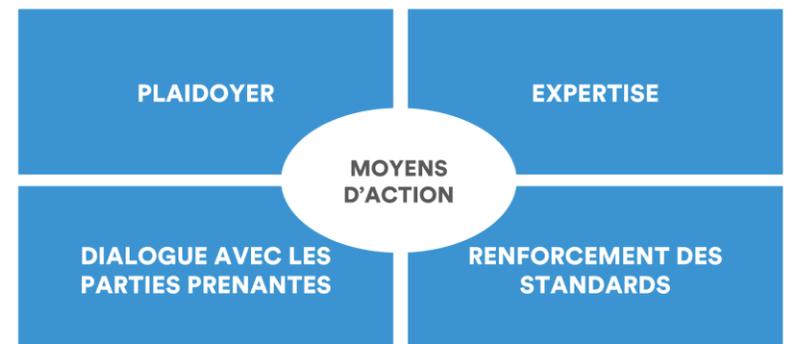
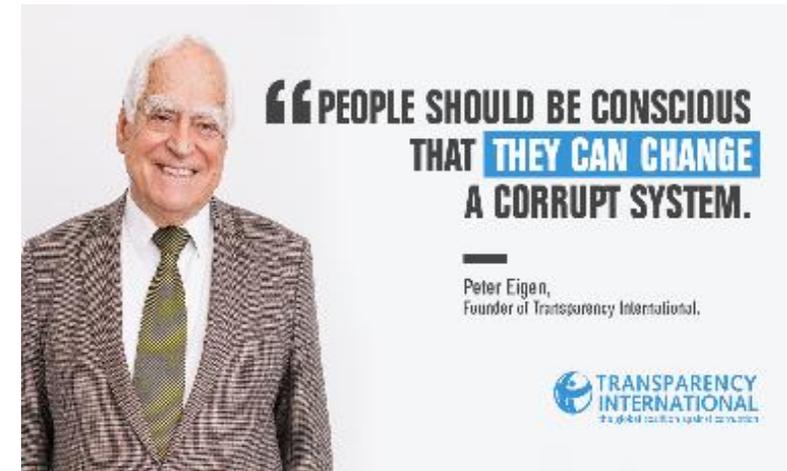
Le 14 mars 2023

- Laurence Fabre, responsable du secteur privé
- Kévin Gernier, responsable de plaidoyer



TRANSPARENCY INTERNATIONAL : LE MOUVEMENT

- Principale ONG anti-corruption au niveau mondial fondée en 1993 par Peter Eigen, ancien dirigeant de la Banque Mondiale
- Organisation active dans 110 pays
- Secrétariat International à Berlin, Allemagne
- Documente et renforce les standards en matière de corruption, protection des lanceurs d'alerte, flux financiers illicites, conflits d'intérêts, restitution des biens mal acquis, transparence



TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

- Promouvoir la lutte contre la corruption et la transparence à travers le plaidoyer (la corruption, les conflits d'intérêt, l'alerte éthique, le lobbying, la vie publique, le financement de la vie politique)
- Accompagner les entreprises au sein du Forum des Entreprises Engagées - Les sensibiliser dans le cadre d'un dialogue continu- Les soutenir dans le cadre de partenariats de 2 ans pour mettre en œuvre ou renforcer la politique de l'organisation en matière d'intégrité et de transparence.
- Accompagner les collectivités publiques au sein du Forum des Collectivités Engagées
- Former les futurs dirigeants dans le cadre d'un programme enseignement supérieur
- Engager les citoyens
- Restituer aux populations victimes les biens mal acquis



1.

TRANSPARENCY FRANCE

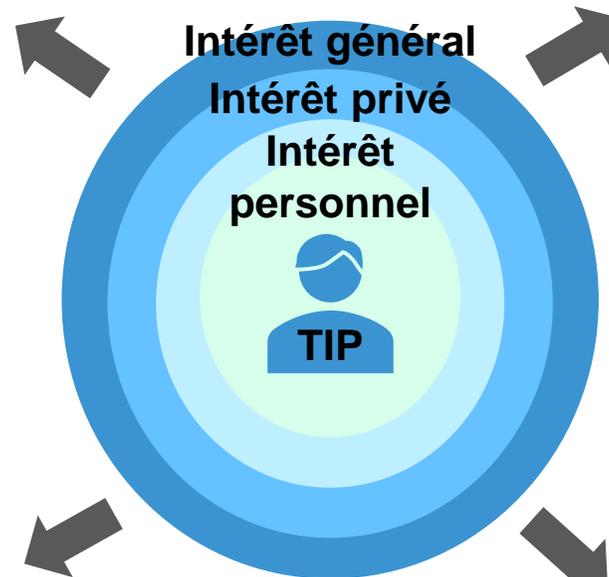
ENGAGER LE SECTEUR PRIVÉ DANS LA CULTURE DE L'INTÉGRITÉ

LE FORUM DES ENTREPRISES ENGAGEES: S'ENGAGER À METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE DE L'INTEGRITE

- Se réunir avec les entreprises membres 6 fois par an sous le format chatam house
- Partager les expertises, les axes de plaidoyer de Transparency France et du mouvement Transparency International
- Favoriser et promouvoir la prise de parole des entreprises membres
- Valoriser leurs « best practices »
- Associer les intervenants extérieurs
- Participer à la journée des professionnels dédiée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la corruption le 9 décembre, chaque année.



**FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT DU TOP MANAGEMENT
ET DES COLLABORATEURS :
SESSIONS DE SENSIBILISATION**



NOS EVENEMENTS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

- Des campagnes de communication grand public pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la lutte contre la corruption en France
- Des actions de sensibilisation auprès des jeunes (interventions enseignement supérieur et lycées)
- Le Prix de l'ouvrage sur l'Ethique et la Transparence (en partenariat avec l'OEP)
- Nos événements 2023 :
 - Les ateliers régionaux « être un citoyen averti » - tout au long de l'année-
 - Une soirée cocktail de levée de fonds le 7 décembre
 - Un journée de rencontre professionnelle le 8 décembre
 - Une journée de sensibilisation grand public le 9 décembre – à l'occasion de la journée internationale anti-corruption



2.

INVESTISSEURS :

QUELLE VIGILANCE DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ?

LES POINTS CLÉS

UN ENGAGEMENT AU PLUS HAUT NIVEAU

- **Un engagement qui ne se limite pas à la communication**
- **Une gouvernance du sujet qui en témoigne (liens fonctionnels, rattachement à la direction générale de l'entreprise, moyens humains et financiers à la hauteur des ambitions affichées)**
- **Une gouvernance qui favorise le partage du sujet en interne (journées de l'éthique, ateliers, prises de parole publiques de la gouvernance etc)**



UN DISPOSITIF D'ALERTE ET UNE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE PROMUS PAR L'ORGANISATION

- Une visibilité du dispositif d'alerte sur le site internet de l'organisation qui en facilite l'accès
- Une ouverture large des canaux internes
- Une pédagogie et une sensibilisation des équipes renforcées à la suite de la loi Waserman du 21 mars 2022
- Une promotion du dispositif de protection du lanceur d'alerte et une valorisation de la culture de l'alerte
- Une communication publique du bilan des alertes (anonymisées).



UN DISPOSITIF DE FORMATION EFFECTIF

- Une formation promue par le plus haut niveau de l'organisation
- Une formation des salariés de l'organisation renouvelée régulièrement
- Une formation évaluée et adaptée
- Des ressources dédiées à la pédagogie



UN LOBBYING RESPONSABLE

- **Transparence** (l'entreprise est-elle inscrite au répertoire des représentants d'intérêts de la HATVP ? Publie t'elle ses notes de positions et rendez-vous avec des décideurs publics ? Exerce t'elle un lobbying en cohérence avec sa communication RSE ?)
- **Intégrité** (L'entreprise respecte t'elle les obligations déontologiques fixées dans la loi et les chartes du Parlement ?)
- **Equité** (L'entreprise laisse t'elle ses opposants s'exprimer librement?)



**Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique**

CONTACTS

Laurence FABRE

Responsable du secteur privé

laurence.fabre@transparency-france.org

01 84 16 94 61

Clémentine DELAHAYE

Chargée de fundraising et des partenariats

clementine.Delahaye@transparency-france.org

06 12 21 48 76



transparency-france.org



www.facebook.com/TransparencyInternationalFrance



[@TI_France](https://twitter.com/TI_France)



[Transparency France](https://www.youtube.com/Transparency France)

